POLY SPORTS

Voile

Lieu: Centre sportif
Date: 13 et/ou 27 Avril 2024
Prix: 15 CHF par personne

Avis de course

Généralités

La régate à lieu au centre nautique de l'UNIL le 30 avril 2023.
Tout comportement anti-sportif pourrait être sanctionné. Le mot d'ordre : **FAIR-PLAY**

Règles appliquées

1.1 Les règles de course à la voile (RCV)

1.2 Les prescription complémentaire de Swiss Sailing F.S.V

https://drive.google.com/file/d/1X83SRyt0_ChffC_GLd_5uPkb42v9yXkr/view?usp=sharing

Instruction de course

1.1 Les IC seront disponible sur le drive avant la première course.

Communications

1.2 Le panneau d'affichage officiel est sur le drive

Admissibilité et inscription

1.3 La régate est ouverte au laser du Centre Nautique

1.4 La régate est réservée aux personnes inscrite depuis le site de polysport pour la voile

1.5 Inscription obligatoire sur le site de polysport

Droit à payer

1.6 Le montant de 15 CHF est demandé à tous les participants

Programme

1.7 Premier départ possible dès 10h

1.8 Dernier départ possible vers 17-18h

1.9 Proclamation des résultats 1 h après la dernière course

1.10 Un briefing aura lieu 30 minutes avant la première course au centre nautique

Parcours

1.11 Les parcours sont de type banane, au large du centre nautique de l'UNIL

Système de pénalité

1.12 La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

Classements

1.13 Un système de poules et une finale sont mis en place.

1.14 Les meilleures de chaque poules seront qualifiées pour la finale.

1.15 Une course minimum par poule et une minimum pour la finale pour que la régate soit validée.

1.16 Les plus mauvais résultats seront biffés comme suit: 1 après 5 courses, 2 après 10 courses, 3 après 15 courses

1.17 Le classement final sera défini par le classement de la finale et par le nombre de points obtenus. Celui ayant le moins de points sera classé en premier.

1.18 Les points sont attribués de la façon suivante : 1er : 1pt, 2ème : 2pts, etc..

1.19 Si le nombre de participants est trop élevé, une régate par équipe sera organisée.

Responsabilité

1.20 En s'inscrivant et en participant à une régate, chaque concurrent ou son représentant légal renonce à toute prétention en responsabilité ou autre, à l'égard de l'organisateur ou des personnes organisatrices aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

1.21 Tout concurrent est seul juge de prendre le départ ou non, ainsi que de continuer la course. Il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, de prendre les départs ou de rester en course.

Divers

1.22 La régate se fera en voile standard et à partir de force 5 on réduira la taille de la voile.

Annexe

En cas de forte influence on se réserve le droit de modifier le format à un format par équipe:

- Chaque participant sera assigné à une équipe si possible par section (si non ce sera quand même des équipes valables pour les points, les points gagnés par une équipe seront répartis selon les différentes sections des participants de l'équipe.
- Le parcours sera ajusté et après un certain nombre de tours y aura un changement d'équipage qui naviguera ensuite.
- Plus d'infos seront disponibles si on choisit ce format suivant.